

REGLEMENT DE LA SIXIEME EDITION DE



<p>De quoi s'agit-il ?</p>	<p align="center">DE REALISER AVEC DES ELEVES</p> <p>1-une fiction (court métrage original, court métrage qui adapte un roman ou un album de littérature jeunesse, film d'animation ou toute autre production audiovisuelle)</p> <p>2- ou un documentaire, un reportage ... <i>Dans ces deux premiers cas, aucun thème n'est imposé. Seule la durée est imposée : 10 minutes maximum ... dans la langue de votre pays si vous le souhaitez, à condition que votre film soit sous-titré.</i></p> <p>3- ou NOUVEAU CETTE ANNEE : le « très court » (- de 3 minutes) un thème – deux contraintes – deux fois dans l'année Le « très court » n°1 : envoi du « sujet » le 8 novembre 2017 → envoi du film pour le 20 décembre 2017 Le « très court » n°2 : envoi du « sujet » le 12 mars 2018 → envoi du film pour le 16 avril 2018</p>
<p>A qui s'adresse le projet ?</p>	<p>A toutes les classes volontaires du 1^{er} et du 2nd degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des établissements relevant de l'AEFE - et, dans le cadre de la coopération éducative, aux établissements à section francophone des pays de la zone
<p>Un festival à Sofia</p>	<p>Toutes les productions seront diffusées au lycée français Victor Hugo entre le 11 et le 23 juin 2018 sous la forme d'un festival.</p> <p><i>Des prix seront décernés par des jurys primaire et secondaire : le prix du meilleur film étranger, prix spécial documentaire ... le grand prix ... le prix du très court n°1 ...</i></p>
<p>Un festival de zone</p>	<p>Entre le 4 et le 10 juin 2018 sera envoyé aux écoles participantes un lien (chaîne youtube) de compilation de toutes les productions ; ce qui permettra de diffuser les vidéos dans tous vos établissements et d'organiser, dans la mesure du possible, « une soirée court métrage ».</p>
<p>Un règlement indispensable pour avoir le droit de diffuser les productions</p>	<p>L'organisation d'un festival nous contraint au respect d'un certain nombre d'obligations : droit à l'image, autorisation des auteurs dans le cas d'une adaptation d'un roman, musique libre de droits ... Les conditions seront précisées prochainement sur le blog et des documents vous aideront au respect de ces conditions.</p>
<p>Quand envoyer les productions?</p>	<p align="center">→20 décembre 2017 pour le « très court » n°1, →16 avril 2018 pour le « très court » n°2.</p> <p>Pour les productions libres, la vidéo est à envoyer sous la forme d'un CD ou d'un DVD voire sous forme de fichier à télécharger (sur dropbox, onedrive...) pour le 28 mai 2018 au plus tard à l'établissement organisateur.</p> <p><i>Attention : Suite à des difficultés pour récupérer certains fichiers les années précédentes, il ne sera pas possible de poster des fichiers sous forme de films en ligne (sur youtube ...).</i></p>
<p>Intéressé par ce projet ?</p>	<p>Remplissez <u>en ligne</u> en moins de deux minutes le bulletin d'inscription que vous pourrez trouver sur le blog ...</p> <p align="center">http://cinesofia.primblog.fr//index.php?blogId=1464</p> <p align="center">... avant le 7 novembre 2017, pour le très-court n°1</p> <p>... avant le 30 novembre 2017 pour les productions libres ou le très court n°2</p>